

Dossier à adresser à l'établissement d'origine pour le :

Emménageant de l'académie : dossier à adresser à la DSDEN du département d'accueil

CADRE RÉSERVÉ À L'ÉTABLISSEMENT

RNE : TYPE : Public Privé sous contrat Privé hors contrat*

NOM : VILLE :

*L'admission des élèves issus d'un établissement privé hors contrat est subordonnée à la réussite à un examen d'entrée (cf. fiche technique 12-1).

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

NOM : PRÉNOM :

INE : DATE DE NAISSANCE :

CLASSE D'ORIGINE : DIVISION : LV1 : LV2 :

IDENTITÉ DU REPRÉSENTANT LÉGAL

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉL 1 : TÉL 2 : COURRIEL :

SI DÉMÉNAGEMENT À VENIR : FUTURE ADRESSE COMPLÈTE AVEC JUSTIFICATIF DU LIEU ET DE LA DATE D'EMMÉNAGEMENT :

.....

.....

PHOTOCOPIES À JOINDRE AU DOSSIER POUR LES ÉLÈVES ORIGINAIRES DE L'ACADÉMIE*

un justificatif de domicile (*hors facture téléphonique*)

les bilans périodiques de l'année en cours (2023-2024)

le bulletin scolaire du 3^e trimestre de la classe de 5^e

PHOTOCOPIES À JOINDRE AU DOSSIER POUR LES ÉLÈVES NON SCOLARISÉS DANS L'ACADÉMIE DE CRÉTEIL*

un justificatif de domicile (*hors facture téléphonique*)

la copie du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance de l'élève

les derniers bilans périodiques de l'année en cours (2023-2024)

le bulletin scolaire du 3^e trimestre de la classe de 5^e

le jugement de garde de l'enfant en cas de séparation des parents

* Sous réserve de demandes complémentaires

¹ Descriptif de la 3^e prépa-métiers : <https://eduscol.education.fr/628/la-classe-de-troisieme-dite-prepa-metiers>

À REMPLIR PAR LES REPRÉSENTANTS LÉGAUX

En fin de 4^e, avec l'accord de leurs représentants légaux, les élèves volontaires peuvent solliciter une admission en 3^e prépa-métiers (cf. décret du 7 mars 2019 relatif à classe de troisième dite « prépa-métiers »).

Je soussigné(e) M , responsable légal de l'élève , sollicite son affectation à la rentrée scolaire 2024 en 3^e prépa-métiers dans un des lycées professionnels ou collèges suivants :

Vœux (dans l'ordre)	Nom de l'établissement	Commune	Accessibilité (distance et mode de transport envisagé)
1			
2			

En cas de non-admission, l'élève reste inscrit en 3^e dans son collège d'origine.

Le/...../.....

Signature du représentant légal :

ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION EN CLASSE DE 4^E

Compétences du socle		Maîtrise insuffisante	Maîtrise fragile	Maîtrise satisfaisante	Très bonne maîtrise
Domaine 1	Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit				
	Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques				
Domaine 2	Organiser son travail personnel				
	Rechercher et traiter l'information et s'initier aux langages des médias				
	Coopérer et réaliser des projets				
Domaine 3	Maîtriser l'expression de sa sensibilité et de ses opinions, respecter celles des autres				
	Connaître et comprendre la règle et le droit				
	Faire preuve de responsabilité, d'engagement et prendre des initiatives				

AVIS DU PROFESSEUR PRINCIPAL

AVIS DU PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

AVIS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE

DÉCISION DE L'IA-DASEN

Admission en classe de 3^e prépa-métiers :

OUI Vœu 1 Vœu 2

NON

Si NON, motif du refus :

Capacité d'accueil atteinte

Autre motif :

Le/...../.....

Signature du directeur académique des services de l'éducation nationale (Dasen) ou de son représentant à la commission d'affectation :

Pour une demande d'admission hors département, s'adresser au chef d'établissement ou au service scolarité de votre Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) :

- **Seine-et-Marne** – Cité administrative – 20 quai Hippolyte Rossignol – 77 010 MELUN CEDEX
- **Seine-Saint-Denis** – 8 rue Claude Bernard – 93 008 BOBIGNY CEDEX
- **Val-de-Marne** – 68/70 avenue du Général De Gaulle – 94 011 CRETEIL